



FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

«Réseau hydrographique du Brion 7200801»

Le programme Natura 2000 en bref :

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains .

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les Chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les principaux éléments du DOCOB, sachant que ce dernier est disponible en mairie, ou auprès de l'opérateur Natura 2000, et téléchargeable sur internet sur les sites dédiés (voir *infra*)

- **Présentation du site**

Le site se situe dans la partie Sud Est du département de la Gironde (33) au niveau de la ville de Langon.

La quasi totalité du linéaire du Brion est incluse, de sa source sur la commune de Mazères jusqu'à sa confluence avec la Garonne, en rive gauche, au niveau des communes de Langon.

Le site est circonscrit aux vallées alluviales du Brion ainsi que ses principaux affluents.

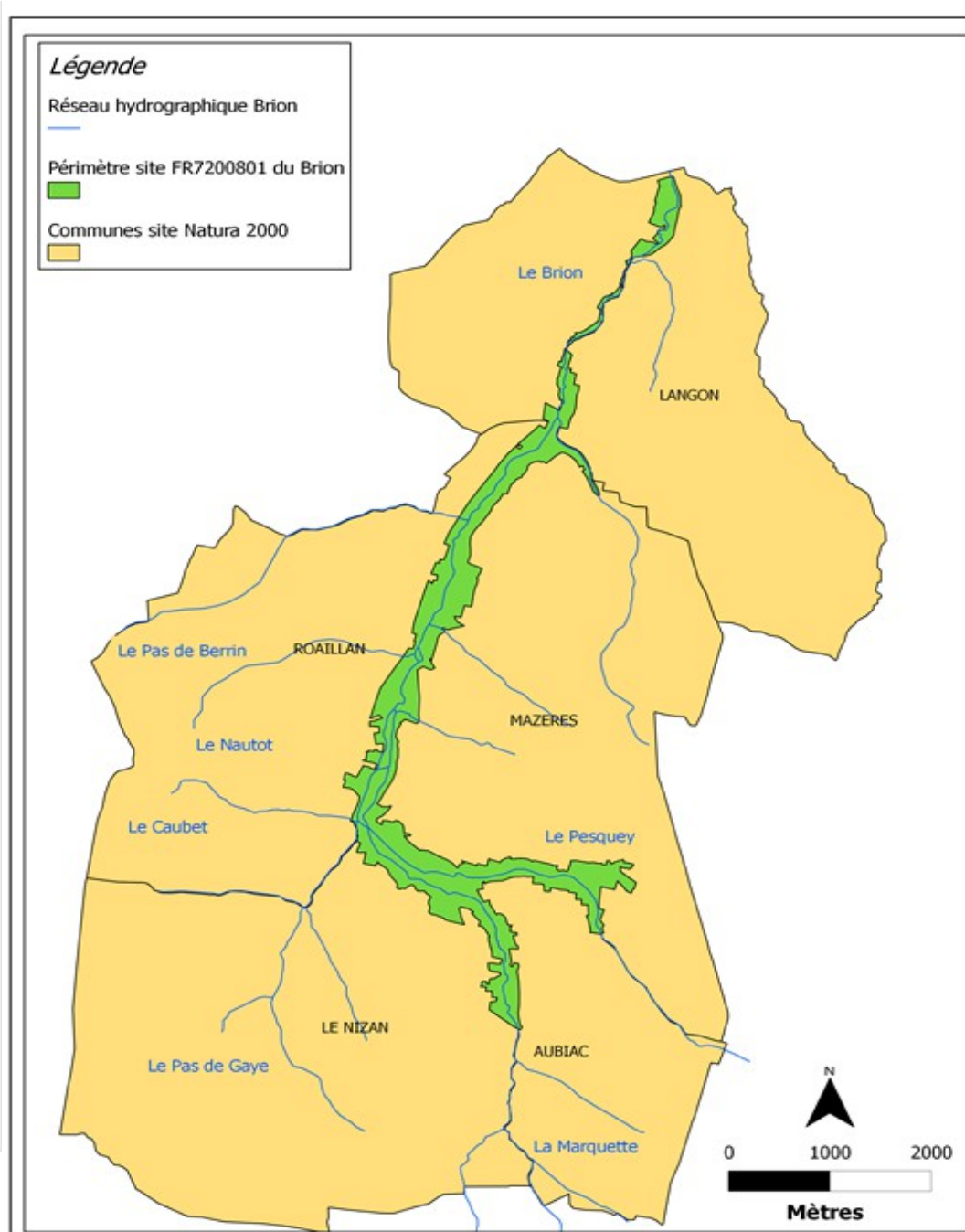
Il couvre un territoire de 326 ha répartis sur 5 communes,:

Langon, Roaillan, Mazères, Le Nizan et Aubiac.

Structure en charge de l'animation : .

Président du Copil : Monsieur le Préfet de la Gironde.

- La cartographie du site « Réseau hydrographique du Brion».



- Les habitats et espèces présents et les enjeux écologiques

Le site abrite 3 habitats naturels et 8 espèces d'intérêt communautaire parmi lesquels 1un habitat Forêts alluviales à *aulne glutineux* et fresne *excelsior* et une espèce (Vison d'Europe) dont la conservation est jugée prioritaire par la directive « habitats ».

Ce qui a été répertorié sur le site :

Trois habitats naturels d'intérêt communautaire, dont un prioritaire, inscrits à l'annexe I de la Directive « Habitats » sont présents sur le site:

Code Natura 2000	Nom Natura 2000
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)

* Habitat prioritaire

Huit espèces animales (4 mammifères ,2 piscicoles et 2 d'insectes) de l'annexe II de la Directive «Habitats» sont présentes sur le site :

mammifères :

Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun
1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe
1356*	<i>Mustela lutreola*</i>	Vison d'Europe

* Espèce prioritaire

Poisson :

Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun
1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer

Papillons

Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun
1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise
1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane Cerf-volant

Crustacé

Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun
1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Écrevisse à pattes blanches

Treize objectifs de conservation ont été fixés pour guider la stratégie d'intervention à l'échelle du site :

➤ 7 objectifs de conservation hiérarchisés (P : prioritaire, S : secondaire, T : tertiaire)

OCP 1 : Conserver les populations de mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire et favoriser leurs habitats (Prioritaire)

OCP 2 : Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies (Prioritaire)

OCP 3 : Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire

OCS 1: Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire

OCS 2: Empêcher la régression des milieux agro pastoraux

OCT 1: Conserver les populations de Damier de la Succise par une gestion qualitative de ses habitats

OCT 2: Maintenir la diversification des habitats forestiers, habitats d'espèces pour conserver les populations d'insectes (Tertiaire)

➤ 6 objectifs transversaux

Ces objectifs s'appliquent à l'ensemble du site et regroupe des mesures variées allant de la réalisation de compléments d'inventaire à la sensibilisation à l'environnement sur le site.

- 1 : Lutte contre les espèces exotiques invasives.
- 2 : Poursuivre l'acquisition des connaissances en vue d'améliorer la gestion.
- 3 : Sensibiliser, Communiquer, Informer.
- 4 : Coordonner les actions de gestion sur le site avec les programmes et plans d'actions existants.
- 5 : Faire émerger une politique de vigilance collective du site.
- 6 : Animer et faire une veille du site Natura 2000.

• Les enjeux socio-économiques

La connaissance des activités humaines qui occupent le site Natura 2000 et leurs enjeux est indispensable pour en comprendre sa dynamique. Ces usages structurent le territoire et façonnent les milieux sur lesquels ils interviennent. Il est nécessaire de veiller à leur intégration durable sur le site et d'en étudier les impacts sur les habitats et espèces patrimoniales présentes. Cela permettra d'agir de la manière la plus adaptée en exploitant si possible ces activités comme outils de conservation de la biodiversité.

L'agriculture et la viticulture constituent les formes de mise en valeur du bassin versant du Brion. Elle structure l'espace rural et participe à la valorisation paysagère. L'activité agricole développée sur ce territoire est du type polyculture/élevage.

Les surfaces dédiées aux cultures viticoles sont les plus importantes au Nord du bassin versant. Le nombre d'exploitation y produit un effet de levier sur la mise en valeur de l'espace.

L'élevage, associé à la production fourragère locale, est encore bien présent sur le bassin versant du Brion, il est majoritairement destiné à la consommation de viande issue de la race Bazadaise, la production avicole extensive est écoulée les marchés locaux, deux exploitations industrielles avicoles alimentent la grande distribution.

Au cœur du vignoble bordelais et des terroirs viticoles de qualité, le bassin versant du Brion s'affirme comme un bassin de vie dynamique aux portes de l'agglomération langonnaise.

Pour aller plus loin...

Structure porteuse : DDTM de la Gironde

animateur :

<http://www.cren-aquitaine.fr/natura2000>

DDTM/Service Eau et Nature/Natura 2000

05 56 24 86 69/05 56 24 88 86

- Autres sites internet :

- Ministère Ecologie : [ww.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

- Site Dreal :

<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

- Portail Natura2000: ww.natura2000.fr